

SEANCE DU 29 JUILLET 2014

Le vingt neuf juillet deux mille quatorze, à 20h45, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr BELLON Vincent, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mr DEGERT Sébastien, Mme BESNARD Virginia, Mr ARTY Tony, Mme PLAZY Myriam, Mme LABORDE Séverine, Mme LABORDE Catherine, Mme LACAPE Céline, Mr DUFOURCQ Jérôme, Mr IMATTE Xavier.

Excusés : SKOROS Claudette, PEROTIN Christophe.

SINISTRE ECOLE

La Société ALFA s'est rendue sur place le 7 juillet pour réaliser les investigations en localisation de fuites.

Les tests effectués ont révélé des infiltrations par les joints de menuiserie, par le pied de façade, par le bardage métallique, par la toiture du couloir. Il a donc été décidé de laisser en attente les travaux prévus pour la réparation du sol de la salle de classe.

Une réunion d'expertise est prévue le 8 août où sont convoqués Mr DEGERT, Mr FEUGAS, Mme LESPARRE, Mr LAPEGUE.

ECOLE

Un devis a été demandé à Mr DEGERT Patrick pour déposer et remettre un lino à la salle de classe de Laurence.

Il s'élève à 6465 €. La Commission Bâtiments présidé par Mr DEGERT Sébastien s'est rendu sur place et propose de mettre un carrelage qui sera posé par les employés communaux, le devis de Mr DEGERT étant trop élevé. En contrepartie, cette classe étant bruyante, des travaux d'isolation phonique seront réalisés pour un montant de 3009 € par l'Entreprise LABORDE.

CANTINE

11 Architectes ont déposé en mairie le dossier de candidature pour les travaux d'agrandissement de la cantine scolaire. La Commission d'appel d'offres réunie le 28 juillet, après réflexion a retenu les 3 candidats suivants : BATS à DAX, SLK BLANQUET à MONT-DE-MARSAN et ARCAD à ST-PAUL-LES-DAX qui seront convoqués le 1^o août pour un entretien.

SUBVENTIONS

Il est accordé 10 € supplémentaires de subvention à l'ACCA.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de demande de subvention de Mr et Mme LARBERE Christian pour un stage plein air à SOUSTONS pour leur fille scolarisée au Collège de MONTFORT. Il rappelle au Conseil Municipal les règles ou toute aide communale a été instituée pour favoriser les voyages hors département ou à l'étranger. Ce stage n'entrant pas dans le cadre subventionnable, un courrier de refus sera transmis aux demandeurs.

PERSONNEL

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de titulariser Mme SEVELIN Marie-Josée actuellement stagiaire depuis le 1 septembre 2013. Satisfait de son investissement, Accord est donné par le Conseil Municipal.

Notre cantinière, Doriane BARREIRO est en arrêt de travail jusqu'au 31 Août suite à son accident de travail du 20 janvier.

ESCHOURDES

Approbation du rapport annuel 2013 du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable des ESCHOURDES approuvé par le Comité Syndical lors de son assemblée générale du 26 juin.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la modification des statuts du Syndicat et notamment le 1^o alinéa de l'article 7 sur la composition du bureau dont les dispositions sont les suivantes :

Chaque Commune membre du Syndicat est représentée dans le Comité par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Les délégués suppléants sont appelés à siéger au comité avec voix délibérative, en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires.

VILLAGE FLEURI

Le jury composé de 4 personnes s'est rendu à POYARTIN le 8 juillet à 14h30.

4 personnes (BELLON-BADET-BINTZ et RAGARU) se sont inscrits pour le concours des maisons fleuries. La visite a été faite par le jury composé de Sabine MEYER, Nicole DUPORTETS, Florence DULAMON, Evelyne CASTAGNET et Claudette SKOROS. La date de remise des prix sera fixée courant octobre.

Accord est donné par le Conseil Municipal pour la remise de bons d'achats de la Jardinerie DUBIS soit 50 € au premier, 40 € au second et 30 € aux 2 suivants.

ACHAT

Des devis ont été demandés pour l'achat de 20 claustras qui serviront aux différentes expositions qui auront lieu sur notre commune. Le devis choisi auprès de POLE VERT s'élève à 650 € HT.

INFORMATIONS

Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés du 4 Août au 24 Août. Une permanence sera assurée tous les jeudis de 10h à 12h.

Une journée « Portes Ouvertes de l'Ecole de POYARTIN » sera organisée par le Club des Aînés de POYARTIN le VENDREDI 29 AOUT à 10

Prochaine réunion du Conseil le LUNDI 25 AOUT à 20h30 avec intervention de Mr KAHN, percepteur pour analyse budgétaire de notre Commune.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.